



Niveau III

de la formation professionnelle Iokai Shiatsu

BILAN ENERGETIQUE INTEGRATION & JOURNEE DE SUIVI AUTOUR DES PROTOCOLES

2025-2026

Puidoux



Diagnostic oriental

Date limite d'inscription : 23 août 2025
(2 semaines avant début du cours)

ENSEIGNANT	Samuel Haettenschwiler Enseignant IOKAI agréé par EISA
LIEU	IOKAI DOJO Route du Verney 20A 1070 Puidoux
RENSEIGNEMENTS	Samuel Haettenschwiler 079 874 51 69 sam@iokai.ch

FORMATION CONTINUE

Ces cours Intégration peuvent faire office de formation continue pour les praticiens certifiés Iokai Shiatsu. Pour que les attestations de cours soient validées par le RME et l'ASCA il faut qu'elles présentent un minimum de 6 heures de cours pour un même cours.

OBJECTIFS

Approfondir les objectifs du Niveau III Bilan énergétique
 Etablir un bilan énergétique qui permette d'ajuster le traitement aux besoins spécifiques du client
 Utiliser le toucher spécifique à l'examen superficiel et profond du Hara et du dos
 Expliquer les relations entre les fonctions organiques et les différentes zones du Hara et du dos
 Faire preuve de calme intérieur et d'une approche sans jugement
 Expliquer ce qu'est la dynamique du Ki-Ketsu et son rôle dans le maintien de la santé.
 Pratiquer des mobilisations articulaires en fonction des méridiens, en vue ou suite à un bilan énergétique.
 Décrire les types morphologiques associés aux 5 Eléments
 Approfondir les 4 Shin et les 8 Ramifications
 Présenter différents concepts élaborés par la médecine traditionnelle orientale
 Connaître en détail les différentes approches du Shin Dan, sur un plan théorique et pratique
 Exercer la Thérapie Complémentaire (TC) centrée sur l'entretien thérapeutique (identification des ressources du client, les fortifier et intégrer l'expérience du traitement au quotidien).

CONTENU

Do in, Qi gong et Méditation : Développement de ses propres ressources par l'auto-perception, l'alignement intérieur, des mouvements dynamiques et le travail sur la respiration.

Cours Shiatsu :

Théorie et perception de la circulation Ki-Ketsu
 Etude des 4 Shin : Shi Shin Hatchi Ko
 Analyse de la typologie corporelle et du visage
 Toucher superficiel et profond dos et Hara (zones de Masunaga)
 Mobilisations
 Travail d'écoute

Journée de Suivi autour des Protocoles :

Discussion et pratique autour des protocoles et sur les processus engendrés par les traitements.

PRE-REQUIS

Niveau I - Niveau II - Niveau III Méridiens Avancé 1^{er} module - Niveau III Bilan énergétique 1

DUREE Cours Shiatsu : **26 h** (6.5 h par jour)
 Journée de Suivi autour des Protocoles : **8 h**
 Exigence cursus : 2 journées de 8h

PRIX

CHF 650.- **Le Cours de Shiatsu**
CHF 170.- Par journée pour rattrapage plus d'un an après le cours manqué, complément de formation ou FC
CHF 180.- **La Journée de Suivi autour des Protocoles**
 Cette journée de 8/16 h exigée dans le cursus est à faire obligatoirement avec le Niv. III Bilan Intégration.
CHF 50.- Frais administratifs pour rattrapage lors de la session suivant le cours manqué

DEMANDE Se munir de chaussures d'intérieur ou zoris pour circuler dans le Iokai-Dojo.

EXIGENCES SUITE FORMATION

Après Niv III Bilan énergétique 1 et 2, 2 modules complets, Examens partiels pratiques de Niveau III.

DATE	HORAIRE	THEME
6 septembre 2025	9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h	Le ventre et le dos : comment utiliser le Setsushin pour un traitement spécifique ?
13 décembre 2025	9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h	Pathologies articulaires des épaules et de la colonne cervicale, comment les identifier et les traiter
14 mars 2026	9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h	Pathologies articulaires et traitement par les méridiens
22 mars 2026	9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h	Sensibilité primitive et différenciée, faire confiance à son intuition
3 mai 2026	9h à 13h et 14h à 18h	Journée de Suivi autour des Protocoles

CONDITIONS D'INSCRIPTION

J'ai lu, compris et accepte les conditions suivantes :

- ¹ Paiement de la totalité du montant du cours, respect du règlement en vigueur et décharge l'école de toute responsabilité par rapport à un éventuel problème de santé survenu pendant ou suite à des échanges de pratique entre étudiants durant les cours ou hors des cours.
- ² Votre place n'est réservée qu'à réception du paiement.
- ³ En cas de maladie grave ou d'accident nécessitant l'interruption du cours, un certificat médical sera exigé pour que les heures de cours postérieures au désistement puissent être remboursées hormis CHF 150.- de frais administratifs restant acquis.
- ⁴ En cas de désistement non lié au point ³, survenant moins de 2 semaines avant le début du cours, la totalité du montant du cours reste acquise. Si le désistement survient auparavant, le cours sera remboursé, hormis CHF 150.- de frais administratifs restant acquis.
- ⁵ Il est obligatoire de suivre ce cours en entier lors de cette session. Le 100% des heures du cours est exigé sur la formation : les heures manquantes doivent être rattrapées lors de la session suivante, dans la mesure de nos possibilités et pour autant que ce cours soit toujours enseigné. En cas de force majeure, raison adressée au secrétariat, vous aurez la possibilité de remplacer les cours manqués lors de la session suivante, en vous réinscrivant par le biais du formulaire, moyennant des frais administratifs de CHF 50.-. Dans le cas d'un rattrapage plus d'1 an après le cours manqué, les cours sont dus entièrement.
- ⁶ Au cas où vous envisageriez la certification, le corps enseignant se réserve le droit, en tout temps, de vous faire savoir que la formation Iokai n'est pas faite pour vous et que vous n'êtes pas destiné à devenir un thérapeute selon les critères de l'école.
- ⁷ Les mesures sanitaires de la Confédération en cas de pandémie seront appliquées et ne feront pas l'objet de remboursement si vous faites le choix de ne pas les suivre. Si le cours devait être annulé en raison des mesures sanitaires, celui-ci ne sera pas remboursé, mais remplacé ultérieurement
- ⁸ Un rabais de 10% est accordé aux membres de l'Association Suisse Iokai shiatsu (cf. demande d'adhésion)
- ⁹ Les mails des participants seront laissés visibles pour faciliter le covoiturage ou / et les échanges de pratique. Les participants s'engagent à n'utiliser ces mails que dans ce but. Merci d'en informer le secrétariat si vous y êtes opposés.
- ¹⁰ Pour toute inscription qui parviendra au secrétariat après la date limite d'inscription, 50 CHF de frais seront facturés en plus du prix du cours